

1. Diffusion d'informations dans la presse écrite

77. Grâce à la distribution de publications du Département, aux conférences de presse et conférences données par les directeurs des centres d'information ainsi qu'aux contacts qu'ils ont établis avec plusieurs organisations non gouvernementales et autres groupes, une large publicité a été donnée au quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme par la presse écrite locale et nationale. De nombreux éditoriaux, reportages, rapports, commentaires, interviews et discours consacrés aux droits de l'homme ont été publiés. C'est ainsi qu'au Maroc, 70 articles parus dans les journaux et magazines locaux et nationaux ont été consacrés à l'anniversaire de la Déclaration.

78. La documentation fournie par les centres et services d'information a parfois été reproduite directement par les journaux locaux et nationaux, comme Le Renouveau au Burundi, qui a repris l'affiche du Département de l'information sur le quarantième anniversaire. Le quotidien tanzanien, Uhuru, s'est largement servi de la documentation produite par le Département pour ses reportages sur les questions relatives aux droits de l'homme. Le quotidien sénégalais, Le Soleil, a consacré dans l'un de ses numéros, deux pages entières à la Déclaration en utilisant lui aussi les documents fournis par le Centre d'information. Dans son supplément du dimanche, qui est distribué à 24 journaux régionaux en Espagne, l'Antena Semanal a publié un article de cinq pages reprenant les informations communiquées par le Centre d'information et par les organisations non gouvernementales. En Yougoslavie, le Zagreb Vjesnik et, aux Etats-Unis, le Philadelphia Inquirer ont également consacré des suppléments aux droits de l'homme.

79. Le message du Secrétaire général à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration a aussi été largement diffusé dans la presse. Le texte a été traduit dans des langues locales et publié dans des communiqués de presse par les centres et services d'information de l'ONU. Un grand nombre de journaux nationaux ont publié le texte intégral de ce message ainsi que des interviews et déclarations de hautes personnalités gouvernementales, de directeurs de centres d'information des Nations Unies et d'importantes organisations non gouvernementales s'occupant des droits de l'homme.

80. En coopération avec les centres et services d'information de l'ONU, les organisations non gouvernementales ont entrepris de faire connaître le quarantième anniversaire en usant de supports différents. Au Liban, le texte de la Déclaration a été reproduit sous la forme d'une carte d'identité qui a été distribuée aux écoliers. En Espagne, une organisation non gouvernementale a imprimé le texte de la Déclaration sur des cartes de Noël.

81. Le texte de la Déclaration et d'autres publications du Département ont été traduits dans un grand nombre de langues locales par les gouvernements et les organisations non gouvernementales en collaboration avec les centres d'information des Nations Unies. La Déclaration a été traduite dans plus de 90 langues. Au Pérou seulement, elle a été traduite dans 34 dialectes.